

2022

DEUX STAGES ORGANISES PAR LE SNES-FSU 71



OUVERTS AUX SYNDIQUES ET NON SYNDIQUES

STAGE N°1

Animer un S1 (section d'établissement)

- le fonctionnement général de notre organisation syndicale (S4 / S3 / S2 / S1)
- les instances représentatives dans lesquelles nous siégeons
- le dépôt et l'animation d'une heure d'information syndicale (HIS)
- les outils techniques et la documentation mis à disposition (espace adhérent du site internet, ...)
- les relations avec l'autorité hiérarchique (accompagnement de collègues, interventions en CA, ...)
- la formation syndicale ?
- ...

Date : **le jeudi 20 octobre 2022**

Inscription et dépôt de demande d'autorisation d'absence **avant le 20 septembre 2022**

STAGE N°2

Agir en CA et évaluation des établissements

- ✓ les nouveautés après la publication du décret du 21/12/2020 (installation de la commission permanente, ordre du jour,...)
- ✓ le rôle des différentes instances (conseil pédagogique, commission éducative, conseil de discipline, CESC, CHS, etc.)
- ✓ problèmes de fonctionnement rencontrés et solutions
- ✓ l'évaluation des établissements : qu'est-ce que c'est ? quels en sont les dangers ? comment agir face à cette pratique liée au nouveau management public ?

Date : **le jeudi 10 novembre 2022**

Inscription et dépôt de demande d'autorisation d'absence **avant le 10 octobre dernier délai**

Pour vous inscrire

envoyer un mail à snes71@dijon.snes.edu

Nous vous ferons parvenir un bulletin d'inscription et un modèle de demande d'autorisation d'absence à déposer auprès de votre chef d'établissement **au moins un mois avant la date du stage.**